Image not found or type unknown

# 1/ - Idéologie de la population mixte -

publié le **26/07/2011**, vu **3002 fois**, Auteur : Benammar Christian

**- ( Contribution au débat sur l'identité nationale ouvert par le gouvernement français , début novembre 2009 .) -**

**----------**

**L'idéologie a souvent exalté l'union ou l'indépendance des populations en préambule d'un nouveau projet de société. Elle a, en revanche, moins pris en compte (signe des temps) la capacité des populations mixtes à rapprocher ou séparer leurs pays parentaux en ramenant leurs relations de toute nature à une plus juste pondération.**

**Pour mieux comprendre cette aptitude, la mise en perspective du positionnement identitaire mixte est nécessaire, particulièrement au croisement phare, en 2012, de l'élection présidentielle française et du cinquantième anniversaire de l'indépendance algérienne.**

**Ainsi, dans le cas particulier de la population mixte franco-algérienne, les rapports entre pays parentaux sont encore marqués par la rupture brutale, en 62, d'une union plus que centenaire. Se sont ajoutées ensuite, les difficultés de la décolonisation que chacun, aujourd'hui, en France et en Algérie, affronte avec d'autres pays partenaires. Viennent, enfin, les effets calamiteux de l'option de croissance économique qui freinent la redistribution et la consommation au grand dam des populations dans un contexte impitoyable de concurrence mondialisée. L'impact le plus spectaculaire du découplage entre la vie sociale et l'économie, c'est l'amplification des inégalités et des frustrations. L'exclusion creuse la division et pose un grave dilemme de transformation sociale. Les classes dirigeantes masquent ce dilemme en en faisant porter la responsabilité à l'autre pays parental. Chacun ferme sa porte obstinément au détriment des populations issues des deux pays, alors qu'il s'agit au contraire de désarmer les haines, de tourner la page et d'ouvrir un nouveau champ de coopération.**

**Dans ces conditions, travailler au rapprochement des deux pays, c'est d'abord affirmer la présence de l'identité mixte dans le contexte**

**relationnel des pays parentaux (thèses 1 et 2), c'est ensuite démasquer la dérive alarmante de la décolonisation et son impact sur l'économie des pays parentaux (thèses 3 et 4), c'est enfin combattre une conséquence spectaculaire, dramatique et humiliante de cette dérive : l'immigration sauvage et la double-+nationalité (thèses 5 et 6).**

**La présente analyse formulée en six thèses a donc pour objet de rendre compte de la problématique de positionnement de la population mixte cloîtrée dans la binationalité et d'ainsi introduire entre pays parentaux, le concept, politiquement novateur, de la coparentalité sans conjugalité tiré de la jurisprudence internationale des enfants du divorce. Les préconisations doctrinales (Traité de coopération-développement, gouvernance sociale, immigration autrement et Province manquante) s'inspirent de l'éthique associative plutôt que commutative.**

## THESE 1 - LA MIXITE ''BIOLOGIQUE''

### 1/ Spécifier la mixité

**La population mixte des franco-algériens a deux ascendances, l'une en France, l'autre en Algérie, et elle présente de ce fait une singularité identitaire débordant la seule nationalité française ou algérienne. Aucun code de la nationalité ni aucun dirigeant ne peut lui dénier cette double appartenance. Pour autant, celle-ci n'a pas pu être jusque là formulée ouvertement en termes de droit, ni en France ni en Algérie. Le concept de Nation subit, pourtant, une mutation profonde sous l'influence des cultures (restauration des valeurs arabo-islamiques, communautarisme, laïcité) et de la mondialisation (économie de concurrence et globalisation des marchés).**

**Cette population mixte est par ailleurs distincte des Français d'origine algérienne et des Algériens d'origine française bien que ceux-ci soient désignés sous le même vocable de franco-algériens. Eux ne sont, en effet, que des naturalisés avec des droits concédés (par le robinet du Code de la nationalité), mais pas acquis par leur filiation. La distinction n'est pas faite pour exclure ou offenser, mais pour affirmer le particularisme des mixtes mal perçu par les juristes dans chaque pays parental.**
**Si on désigne les mixtes sous le vocable global de franco-algériens ou qu'on les range dans la catégorie des double-nationaux , c'est, en vérité, pour mieux taire leur spécificité et refuser d'admettre l'expression juridique de leur réalité sociale. L'espace de vie de la population mixte recouvre, en effet, non pas un mais deux territoires, et de ce fait, elle subit un procès d'intention injuste à l'opposé du sentiment d'appartenance qui la lie à ses deux pays parentaux. Substituer l'espace social mixte à la binationalité qui le coupe en deux, est**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**une aspiration d'avenir.**

**En clair, les juristes des deux rives n'ont pas su ni voulu singulariser la population mixte lors des négociations d'indépendance, en 1962, ne cherchant alors à définir en priorité que le statut des territoires et de la population globale des pays parentaux. De ce règlement a découlé un déni de justice profond à l'égard des mixtes (aggravé par la divergence des droits nationaux) d'être censurés, sanctionnés ou même rejetés dans la binationalité, sans considération (ou à cause) de leur double appartenance. De 1962 à 2009, la vindicte n'a fait que s'amplifier et s'exacerber, laissant la France, séduite par l'Europe, heureuse de s'éclipser, mais démembrée ( : lois et ordonnances de l'Etat français relatives à l'Algérie, de 1832 à 1962, en passant par celles de 1834, 1865 , 1919, 1936, 1940, 1946, 1956, 1958).**

## 2/ De l'importance de spécifier la mixité.

**Chez les double-nationaux par option, le choix se porte vers la valeur ajoutée d'un seul pays parental. A l'inverse chez les mixtes, branche d'origine de la population franco-algérienne, bi-nationaux par contrainte, le sentiment va aux deux pays parentaux et, si des aléas surviennent, ce sentiment s'exerce dans un esprit de raccordement, de rééquilibrage relationnel, comme cela s'observe aussi chez les enfants de couples divorcés, hors du conditionnement du divorce.**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**Cette différence des mixtes ne peut encore se vivre ni s'ordonner dans un cadre institutionnel. Seules quelques conventions bilatérales ont été signées. En l'état, les double-nationaux par option sont mieux protégés (et tolérés par les arrière-pensées politiques et jurisprudentielles) que les mixtes, alors que les deux populations jouent la réconciliation parentale sur deux plans différents, plus matérialiste pour les uns, plus affectif et idéaliste pour les autres.**
**Les premiers sont plus régionalistes, communautaristes, tactiquement laïcs et plus insérés dans l'économie souterraine qui les promeut. Dans l'envie.**
**Les seconds plus unionistes, respectueux de l'identité et de l'altérité des pays, soucieux de solidarité et de partage, souvent oppositionnels dans le malaise de n'être pas dans un environnement social plus ouvert et attentif. Dans l'affectivité.**
**Aux deux (et à leurs proches) la solidarité coparentale est essentielle.**
**Les pays parentaux refusent néanmoins d'instaurer un espace social consensuel en faveur de la population mixte ayant notamment pour objectif de créer un modèle d'accueil et de circulation des biens et des personnes extra-muros transposable . Typique de leurs craintes réciproques de manipulation, un pays propose un Traité d'amitié, l'autre un Traité d'union méditerranéenne. Aucun n'est agréé.**

### 3/ Affirmer la mixité : l'espace social mixte mieux que la double-nationalité

**Franco-algérien, c'est un socle identitaire émergent que la décolonisation découvre tel le Mont St Michel à marée basse . Le problème récurrent c'est que quelque cinq millions de personnes sont coincées sur ce socle entre le marteau et l'enclume de deux droits nationaux sourcilleux, volontiers antagoniques.**
**Pour autant, l'espace social de la mixité n'est ni un pays, ni une nationalité, ni une langue unique. C'est un espace singulier malmené par des politiques identitaires sectaires à la suite du divorce des deux pays parentaux en 1962. Au lieu de faire de cette population mitoyenne le support d'une coopération ouverte, chaque pays parental cultive sa différence, à l'instar de l'autre, en s'engageant dans la nouvelle économie mondiale.**
**Délaisée, la mixité s'est développée dans l'autonomie et la bi-nationalité obligées**
**Mais, il reste, pour la mixité, que défendre l'économie des pays parentaux et l'immigration ''autrement'' (qui circonscrivent l'espace mixte) c'est, prioritairement, refuser les politiques prédatrices du profit appliquées bien au-delà du libéralisme anglais. Contre la dérive des économies parentales, la résilience identitaire de la mixité s'inscrit dans un**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**combat d’avenir, pas une nostalgie du passé.**

## THESE 2 - ALIENATION PARENTALE , BINATIONALITE et COPARENTALITE .

### 1/ Négation de la mixité par les pays parentaux

#### a/ Le diktat des juristes, la mixité ex nihilo nihil, un déni de justice absolu.

- Le divorce des deux pays parentaux, négocié en 62 entre pays parentaux, n’a pas envisagé le cas juridique de la population mixte, contrainte de se placer sous l’autorité exclusive de l’un ou de l’autre pays, nonobstant sa double appartenance .
- le diktat des juristes plonge à l’évidence la mixité dans le silence des tombes.
- le droit national a imposé à la mixité le principe de la nation bunker, alors même que la croissance concurrentielle apparaît, aujourd’hui, comme le cheval de Troie de la mondialisation ouvrant et livrant les nations aux forces cosmopolites du marché et que, de surcroît, ce type de croissance est devenu le levier de l’immigration sauvage et de la traite négrière !

#### b/ L’aliénation parentale ou la bi-nationalité forcée de la mixité .

- La spécification identitaire de la mixité est contestée par de nombreux dirigeants, nationalistes de rhétorique ayant perd la boussole de l'anticolonialismeu, par goût du privilège et trahison du combat .

Leur dénigrement est surtout puisé dans la culpabilité d’avoir eux-mêmes transgressé, au nom de leur différence, des règles de vie néanmoins jalousées par leur propre révolte. Le dénigrement blessant et infondé de la mixité leur donne le sentiment don-quichotesque de laver le passé de leur humiliation originelle. Ces coryphées d’un purisme imaginaire, convaincus par magie d'être l’incarnation exemplaire, oeuvrent avec un acharnement sectaire pour une purification ethno-culturelle de la mixité dans les chapelles d’un concept colonial périmé de la Nation, dont ils sont en réalité redevenus de pitoyables esclaves.

- Pèsent aussi les clichés infantiles d’autres politiciens. Ces héritiers de l’indépendantisme, en incitant le ‘’ Parti du copier-coller de l’arabité moyen-orientale’’ à écraser le ’’ Parti de la France’’, oublient que ‘’nos ancêtres les Gaulois’’ descendent de l’homme de Cro-Magnon, un émigré civilisé venu du

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**Moyen-Orient.**

**- La réfutation vient aussi de ceux nombreux en France, qui, excédés par les débordements de l'immigration sauvage, contestent toute spécification identitaire de la mixité. Pour eux, le métissage et la diversité qu'ils louangent volontiers, conduisent forcément à l'abandon de la symbolique identitaire, au motif supplémentaire qu'une partie de la population mixte a choisi de vivre en France, pays parental dont la diversité se limiterait aux provinces hexagonales. Ils sont, certes, partisans d'un monde sans discrimination, mais le rêve d'effacer les composants identitaires de l'immigration au nom des libertés, de la culture et des principes républicains reste un vœux pieux s'il n'est pas discriminatoire.**

**- La binationalité, imposée initialement à une population mixte abandonnée lors du divorce des pays parentaux, font de la nationalité française le squat de l'immigration sauvage venue d'Algérie soulager la tension des deux économies nationales. La différenciation identitaire selon la filiation et l'option naît de cet ostracisme coupable, jamais reconsidéré.**

**2/ Coparentalité sans conjugalité, une construction hors de la binationalité.**

**a - L'objectif n'est pas de refaire le couple parental défait, mais de construire la mixité à partir du divorce des pays parentaux.**

**Le problème de la coparentalité sans conjugalité n'est pas, pour la mixité, de rechercher un juste ou théorique équilibre entre tout ou rien de l'attache identitaire et nationale. Il est de lutter inlassablement contre ce qui infériorise la personnalité et l'identité d'un pays parental par rapport à l'autre. Comme, toutefois, ce combat procède surtout d'un humanisme parsemé d'interrogations et de quêtes enflammées, il est, à la fois, solitaire et mal compris des pays parentaux.**

**Chacun veut, en effet, la population mixte rangée de son seul côté. A cet égard, la pression sociale pèse si fort sur la mixité que se masquer (modifier son nom, être plus royaliste que le roi…) ou s'enivrer dans une passion, devient l'échappatoire, un refuge, au lieu d'un combat citoyen utile.**

**Comme par ailleurs, les mixtes ne sont pas responsables de la rupture des pays parentaux, ils ont spontanément le besoin de donner un sens aux relations entre pays parentaux et d'y trouver des repères. Leurs conduites tendent à reproduire inconsciemment un modèle d'union transmis par les parents biologiques, aujourd'hui décalé du fait du divorce des pays parentaux .**

**Ainsi, s'exprime et se comprend le besoin de rester librement liés aux pays parentaux et de s'impliquer spontanément dans une coparentalité où la conjugalité n'est pas revendiquée. Malheureusement, les pays parentaux ont**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**élargi et aggravé la question en poussant l'immigration sauvage et le droit du sol dans la double-nationalité sans se préoccuper de la place imposée à l'origine à la mixité.**

**b - Le développement de chaque pays ne doit pas évincer la culture de l'autre pays ni non plus imposer une hiérarchie des cultures édifiée dans le prisme déformant des valeurs de l'un ou l'autre pays. Or, l'intégration républicaine est la première à refuser de clarifier l'amalgame fait à propos de l'immigration, laissant de côté l'essentiel : - à quelle catégorie d'immigrés s'adresse l'intégration ? - quel objectif vise l'intégration ? - Pourquoi ne pas définir l'immigration dans le cadre de la coopération ?**

**c - En situation de mixité, défendre les pays parentaux, c'est admettre le principe du divorce en 62 des deux pays parentaux, au motif que l'un était écrasé par l'autre malgré un effort réel de développement effectué par l'autre. Malheureusement, cet effort a été réservé à la population européenne, en connivence (ne jamais l'oublier) avec les stratégies de l'Etat français menacé depuis toujours par ses grands voisins européens (l'Angleterre et son Commonwealth, l'Allemagne et ses Marches de l'Est..). Or, non seulement ce principe n'est pas admis, mais le devoir de mémoire enferme chaque pays parental – et la mixité - dans un culte de haines culturelles instauré après l'indépendance.**

**d - La mixité préconise de mettre fin à sa binationalité et de lui substituer un espace social, balisé et convenu par une coopération parentale élargie.**

## THESE 3 - DERIVE DES ECONOMIES PARENTALES

**L'économie coparentale ne se confond pas avec l'économie nationale des pays parentaux. Elle les complète et s'impulse principalement dans le cadre de la coopération. L'espace social de la population mixte en fait partie, mais il ne bénéficie pas actuellement des flux de l'économie souterraine subtilisés par les économies nationales par le canal des immigrés et d'une partie des double-nationaux.**

**L'obstacle pour la mixité est que l'économie des pays parentaux est engagée dans un processus de décomposition majeur, et que pour redresser cette dérive, il est plus difficile aux dirigeants d'attaquer la cause originelle du mal (le modèle de croissance spéculative) que ses aspects les plus décriées (ghettos et immigration sauvage).**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**1/ La mécanique de désagrégation des nations parentales**

**a - la mondialisation juxtapose et subordonne impitoyablement les économies par le profit, non par la culture (erreur fréquente des idéologues d'après-guerre). La mondialisation fonctionne en effet, aujourd'hui, sur un triptyque d'une croissance aveugle catastrophique : la spéculation, le profit et la concurrence. L'industrialisation tiers-mondiste (erreur fatale des indépendantistes) a auparavant prédisposé les économies nationales des PVD à suivre cette voie de la confrontation .**

**b - le rapport différent à la concurrence mondialisée accentue les déséquilibres entre économies parentales et assigne les conditions de l'immigration sauvage.**

**c - la décolonisation sans gouvernance sociale est dégénérative (désocialisation, dénaturalisation, déculturation, économie souterraine, exclusion sociale et culturelle ...).**

**d - L'effet levier dantesque du différentiel de croissance sur l'immigration conduit à incriminer le modèle concurrentiel centré sur le profit spéculatif et à lui opposer un modèle de croissance compétitive où le progrès social n'est pas exclu des échelles de productivité.**

**e - La mondialisation combine et conjugue, d'un côté, une économie confrontée au déchaînement de la concurrence spéculative (délocalisations, cannibalisme industriel, chômage, défenestration des classes moyennes..) et , de l'autre, une politique de croissance économique sans gouvernance sociale qui exclut fatalement du développement une partie de sa population et la condamne à l'exil et à faire le jeu de sa propre exploitation. (En 40 ans le rapport de change est passé de la parité à 100 pour 1 ! ).**

**f - Les méfaits de ce levier de croissance sont connus : immigration sauvage, boat-people, clandestins, sans-papiers, ghettos, banlieues, communautarisme,**
**réglementations sécuritaires, politiques de la ville, hold-ups de nationalités, travail au noir et en miettes, discriminations, chômage en forme de miroir aux alouettes et de filet de voltige de l'immigration de misère, restos du cœur, ruptures culturelles, intégration en cul de sac, identités dépecées, intégrismes, émeutes de quartiers, terrorisme, délinquance, économie souterraine, mixité stigmatisée, fuite éperdue de millions de candidats à l'émigration vers le ''paradis'' capitaliste, partout des guerres barbares entre décolonisés… Chaque jour se nouent des liens inquiétants entre la**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**mondialisation libérale et une décolonisation inachevée, détournée. Même plus besoin de chercher l'immigré !**

**g - Immigration sauvage et traite négrière, faussement présentées comme un exode volontaire vers le paradis capitaliste, sont un crime contre l'humanité dont les juristes s'accommodent. La Gauche, en France, le sait, et se tait sous couvert de bonne morale humaniste et du principe d'intégration républicaine ! Les autres s'en lavent les mains, pour autant que la discrimination reste profitable.**

## 2/ La croissance concurrentielle, cheval de Troie de la mondialisation et levier de l'immigration sauvage

### a - l'utopie brisée du nationalisme et de la liberté des peuples.

**La Nation, si chère aux indépendantistes, mais héritée de la colonisation et du pouvoir jacobin de 1789, s'est ouverte aux forces externes de la mondialisation par le biais de la croissance concurrentielle et elle se voit peu à peu absorbée dans la société de consommation de masse (SCM), modèle inégalitaire et conflictuel de société universelle, né en occident anglo-saxon, encore au stade de l'enfance et des maladies infantiles (ultra-libéralisme).**

**Dans la typologie des modèles de société, la SCM est le dernier concept extrait du minerai social de notre époque. Ce qui la différencie de la société de consommation (édifiée hier à l'abri des frontières nationales) , c'est la notion de masse, d'expansion planétaire, de globalisation. La SCM est , en quelque sorte, l'œuf et la poule de la mondialisation. Si ce modèle laisse entrevoir une solution possible aux problèmes de la faim, il peut faire illusion. On observe ainsi que le dérapage de la croissance concurrentielle dans les pays industrialisés désorganise leur marché du travail et provoque, par effet de chaîne, l'explosion de l'émigration sauvage dans les pays dits de la périphérie. Un autre exemple est celui des ''industries industrialisantes'' à haut coefficient de capital, rendues obsolètes de façon dérisoire par la compétition mondiale. Dans ce tourbillon, la décolonisation perd son chemin et désespère les indépendantistes bornés.. .**

**Ainsi donc, les héritiers de l'ex-Empire sont les premières victimes du « Führerprinzip » et d'un nationalisme exalté qui les endort. L'objectif premier de la révolution, le développement, se perd. Surtout, l'économie nationale est dépossédée de la gestion traditionnelle de l'équilibre des facteurs capital-travail. Pour le comble, la gouvernance sociale est écartée de la construction nationale, qui pourtant devrait harmoniser et équilibrer la redistribution de la croissance même concurrentielle.**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**b - Profit spéculatif et concurrence, levier de l'immigration sauvage.**

**La généralisation de la libre concurrence, orchestrée au plan mondial par l'OMC, le FMI et les médias, a déstabilisé la base économique et financière des nations.**
**Concurrence et libre-échange sont la main de fer de la finance sur des marchés globalisés. La stratégie de la purge économique s'impose comme une condition d'accès à un nouveau stade de développement de la SCM. Depuis 25 ans, la France, comme ses voisins européens, est soumise à des attaques incessantes et violentes. Surprises par le dumping commercial et menacées d'anéantissement, les entreprises nationales font de la résistance ou montent à l'assaut de lignes adverses mal identifiées, modifient leurs structures de coûts et de qualifications, tentent l'innovation, démultiplient la sous-traitance, négocient alliances, fusions et délocalisations ... et s'enfoncent dans les sables mouvants du profit spéculatif.**
**La conséquence désastreuse de cette course à la survie (ou à la suprématie) est connue de tous : chômage, recours massif à la main-d'œuvre immigrée, liquidation des industries traditionnelles, secteur public réduit, bouleversement de la vie sociale et nationale...**
**Pour compenser l'attaque des marchés, alléger les charges, il a fallu partout lâcher brutalement la bride aux réglementations, privatiser, réduire les dépenses publiques, s'endetter. Souvent par excès des dirigeants. La traite négrière a explosé dans la combinaison et la conjugaison des politiques de croissance et l'appontement des marchés .**

**c - Le communautarisme, régulation des rapports sociaux.**

**L'ampleur des vagues migratoires et les différences culturelles opposent l'identité des uns à celle des autres. Dans ce contexte explosif surchauffé par le culte du profit, les techniques d'intégration, d'assimilation des immigrés paraissent encore largement inspirées des vieilles méthodes psychanalytiques de rééducation appliquées aux opposants politiques en URSS: broyer, ou mieux, tuer l'émigré dans l'immigré. Mais, la méthode d'intégration de l'immigré déconscientisé reste inefficace au plan collectif. La communautarisation (et la double-nationalité en support) est devenue le mode principal de régulation des rapports sociaux.**

**La question est donc, non pas de vêtir tout immigré par force ou persuasion d'une nouvelle identité (surtout quand il n'aspire pas à se fondre dans l'identité française), mais de lui permettre d'exprimer la sienne et de s'y accomplir dans la cohabitation des cultures. Les promoteurs de l'intégration en cul de sac, pourfendeurs méritants du communautarisme, sont, certes, partisans d'un monde sans discrimination, mais leur rêve d'effacer les**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**différences identitaires ne fait que reporter les problèmes de cohabitation sur les générations à venir.**
**Selon eux, la culture du pays d'accueil serait le lieu transcendantal de toutes les cohabitations, mais ils oublient (aux portes de l'Europe !) que ce sont les ponts ouverts entre les cultures qui rendent possible la cohabitation et non la dictature culturelle et ses check-points. Avec le même argumentaire hérité de la colonisation, l'Algérie rebelle et orgueilleuse a entrepris d'éradiquer après l'indépendance les acquis culturels français. Comme si la richesse d'une culture était de détruire l'autre culture.**
**La double-nationalité est ainsi devenue un refuge, mais aussi un détonnateur social et culturel .**

**Un tableau art nouveau remarquable de Mucha symbolise bien la résilience identitaire face à l'enchaînement culturel (Lottery of National Unity - Prague1912).**

**L'opposition des mixtes à l'apartheid culturel est totale. Face aux immenses obstacles du développement, cultures et religions ont le devoir de se faire la courte-échelle, pas de se combattre.**

## THESE 4 - CONVERGENCE ET DEVELOPPEMENT

**Défendre les pays parentaux, c'est donc avoir la volonté obstinée de surmonter les obstacles du développement de l'économie coparentale et de respecter l'originalité et la singularité des deux pays parentaux pris dans les rouages et la déségrégation de l'économie spéculative du profit.**

### 1/ La convergence, utopie d'avenir ou camouflage de la dérive ?

**a - La convergence est un processus d'évolution des modèles traditionnels de société vers le modèle général impersonnel de la SCM initié par le libéralisme financier. Elle a l'avantage de se présenter comme une rupture de tous les enfermements engendrés par des empires orgueilleux et des nations bunkers héritées de la décolonisation. Mais, la liberté gagnée par les canonnières des profits concurrentiels dans l'idylle de la convergence cache mal des objectifs inavoués qui pour être plus éloignés n'en sont pas moins redoutables et font durablement complot.**
**Ainsi, alors que la population mondiale explose, la mondialisation, en apparence guide de la SCM, maintient un double conflit récurrent ingouvernable à court terme.**
**D'abord, celui du partage des ressources (la financiarisation de l'économie n'est pas maîtrisée).**
**Ensuite, de la configuration de la plate-forme sociale de lancement de la conquête spatiale (exploitation industrielle des ressources et des**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**rayonnements de l'espace) qui réserve à certains les sciences, la technologie de pointe et… le gouvernement du monde .**

**b - Le mouvement des capitaux internationaux illustrent bien cette mainmise.**

**Avec la crise, ces capitaux incontrôlables démontrent que la part des profits spéculatifs ponctionne toujours plus la part contributive allouée au développement. Au regard de la pauvreté dans le monde, cette tendance pose problème. Il ne s'agit plus de la lisser. De bulle en bulle, la part emportée par des intérêts particuliers retourne librement dans le profit spéculatif vérifiant l'adage selon lequel l'argent mange l'argent ...et dévaste l'économie sociale. Dans la phase actuelle de montée en puissance de la mondialisation et de mise sous tutelle des nations, le FMI n'est pas prêt de réguler la spéculation ni de moraliser le profit et prend ainsi le risque de multiplier les big-bang économiques et d'amplifier la désagrégation sociale .**

**c - Par ailleurs, peu de tenants de l'orthodoxie sont interpellés par le slogan iconoclaste : "Capitalisme, socialisme, même combat ". L'apathie politique des gouvernants éteint à l'évidence, l'opposition idéologique séculaire entre patrons et travailleurs.**

**Ainsi, lorsque le modèle concurrentiel spéculatif de l'économie provoque des effets pervers calamiteux trop voyants (exclusions, dépendances,bouleversement social), ces brisures sont d'autant plus négligées par l'Etat que l'opposition ancestrale capitalisme-socialisme et sa fonction structurante de l'ordre social tendent à se transformer en alliance synchrone des forces locales nationales face à l'ennemi commun venu d'ailleurs (: mondialisation, financiarisation non maîtrisée de l'économieet autres excès orientaux des anglo-saxons), comme s'unissent dans les Cités les bandes rivales contre la police, ennemi principal venu d'ailleurs.**

**Rassembler les forces, et donc concilier les intérêts (antagoniques à l'origine !) au lieu de les confronter selon les règulations précédentes, est devenu un mot d'ordre politiquement transversal .....**

**d - Si, donc, l'anticapitalisme est dépassé et que le libéralisme reste aveugle , où trouver les référentiels de lutte politiques quand on s'aperçoit que les doctrines de l'économie sociale et politique n'ont été conçues que par rapport au marché national intérieur depuis l'avènement des mercantilistes, il y a cinq siècles ?**

**L'histoire ne manque pas de réponses. G. Gurvitch et R. Aron, entre autres, l'avaient pressenti : capitalisme et socialisme s'appellent l'un l'autre en se combattant, et se recomposent en convergence incessante. De Colbert à Ricardo, de Marx à Keynes, de Schumpeter à …Jean Monnet, cette idée n'a cessé de rebondir et de relancer la doctrine économique.**

**Reste à savoir, quand l'homme selon Nietzsche jaillit en politique**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**pour vaincre nos misères et casser le théâtre des illusions ? Sans doute, selon nous, quand le pouvoir ne concilie plus les deux valeurs essentielles de la république : la légitimité et la légalité et que la contradiction produit la révolution, un nouveau pallier de liberté.**

**Au lieu d'affronter cette question fondamentale au moment où se multiplient les grèves dures, s'exprime la violence et que menacent les révolte, les socialistes français, pourtant au centre du questionnement, se retranchent dans les faux-semblants théoriques, l'artifice et les querelles dérisoires aux approches électorales !**

**2/ L'immigration ''autrement'', un objectif central de l'économie coparentale.**

**a - D'élections en élections, la déception des mixtes à l'égard de la classe politique ne finit pas de croître. Ainsi, dans la crise actuelle, une question explosive illumine le ciel politique, dont personne ne parle: quid de l'immigration sauvage ? Pourtant, non seulement elle est détestable et humiliante, mais surtout quasi tout le monde la côtoie au quotidien. Elle a permis de désagréger le monde du travail et d'amplifier la croissance concurrentielle. Mais, à quelles conditions de destruction de la vie sociale s'emploient les catapultes du profit ! Pour quel projet de société se réalisent ces reculades présentées comme des avancées vers un eldorado libéral de l'humanité bordé de ruines ?**

**L'immigration, sanctifiée ou détestée, joue donc, un rôle moteur dans le changement de degré, voire de nature, du rapport K-W , qui a labouré les siècles passés.**
**Malheureusement, l'immigration sauvage due à la conjugaison et la combinaison de deux politiques de profit concurrentiel, s'aggrave maintenant, en France, d'une immigration massive et agressive engendrée par l'économie souterraine.**

**Affranchie des règles de vie collective du pays d'accueil, l'immigration est, en effet, de moins en moins celle du travail et de la misère et, paradoxalement, elle se fait plus agressive.**

**b - Si, en France, on parle abondamment d'Europe sociale, il faut donc, aussi, en Algérie, et dans les pays de l'ex-Empire, parler de croissance sociale et non plus de croissance économique. La supercherie, à cet égard, a trop duré et produit trop d'effets pervers. Dans les années 60, le mot ''développement'' disait clairement que la gouvernance sociale faisait partie du concept. Malheureusement, un fossé profond a été creusé au fil des années entre le rêve de répartition égalitaire des indépendantistes et, aujourd'hui, la distribution malthusienne des fruits de la croissance.**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**c - L’économie coparentale, terre d’élection du développement ‘’autrement’’, préconise d’assigner à résidence la concurrence spéculative et le profit spéculatif, de restaurer la compétition et le mérite, d’ajuster les projet social et national face à la mondialisation.**

### 3 / Leviers de l’économie coparentale

#### a - La croissance compétitive.

**Les théoriciens de la décroissance estiment que l’expansion mondiale va se heurter au manque d’énergie et de matières premières et qu’ainsi la solution est de restreindre la consommation et le gaspillage. D’autres incriminent la croissance rapide de la population des PVD, bien que l’écologiste Dumont estimait, il y a 50 ans, que le développement n’avait pas de limites en soi, mais qu’il convenait de donner la priorité à l’agriculture plutôt qu’à l’industrialisation dans une Afrique affamée.**

**Ce débat de façade entretient la confusion. La première option est, en effet, soupçonnée de freiner le transfert des technologies d’avant-garde, l’autre d’encourager la délocalisation d’un monde industriel rendu obsolète, vétuste et polluant de façon foudroyante par la compétition mondiale. Dans la course ouverte, rendement et rentabilité sont, certes, des outils efficaces de management, mais, la concurrence spéculative n’en fait usage que pour doper un profit idolâtré, pas pour stimuler le développement. L’option de croissance compétitive postule, en revanche, d’inscrire et réguler le développement dans la structure de productivité des projets d’investissement.**

#### b - L’espace social de la population mixte,

**- Principes : tutelle des pays parentaux, représentation, subsidiarité .**
**- Priorités : aide au développement en Algérie (mise en valeur du Sahara), coopération et formation en France (agriculture, industrie, commerce et université franco-algérienne) par les fonds structurels.**

#### c - Dénoncer prioritairement la dérégulation économique .

**Une thèse domine dans la sphère politique, selon laquelle l’identité est meurtrière, et qu’il est essentiel de la neutraliser afin de pacifier les rapports sociaux et la cohabitation entre communautés. A contre-pied, s’énonce la thèse, selon laquelle ce n’est pas l’identité mais la concurrence et le profit spéculatifs, qui sont la source de tous les conflits de cohabitation sociale et de l’exclusion. Pour la mixité qui adhère à la seconde, il est regrettable de**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**dénoncer (à la manière du FN) les effets calamiteux du désordre identitaire (immigration sauvage) et de s'arrêter à mi-chemin de la critique sans oser aller à la cause de la déglingue (concurrence et profit spéculatifs). Le libéralisme refuse, en effet, que la liberté tue la concurrence et que le libre-échange se confonde avec les seuls intérêts des marchés financiers . Ainsi, l'usage même tactique ou stratégique du profit spéculatif ne justifie pas les pillages de l'économie sociale pour s'ouvrir à la mondialisation .**

## THESE 5 - EXIGENCE DU DEVELOPPEMENT COPARENTAL

### 1/ Combattre les pouponnières de la traite négrière et de l'immigration sauvage

#### a - La traite négrière, un drame social, la nationalité bafouée.

**La traite négrière est un mouvement migratoire généré par une croissance concurrentielle ouverte dans un cadre économique trop vite confronté aux forces multiples de la mondialisation qui l'encerclent. L'équation de la tenaille migratoire est simple : entre deux pays, si un pays résiste moins qu'un autre à la pression concurrentielle, le plus performant attire la population délaissée par l'autre. Le transfert n'exige même plus d'aller chercher cette population pour l'assujettir dans un système d'exploitation ou de consommation.**

**En effet, parquées derrière leurs frontières nationales, coupées du partage des richesses, les populations délaissées, n'ont plus d'autre rêve de liberté et de survie que dans leur fuite vers l'étranger. Harragas, boat-people, sans papiers, faux touristes, malades, clandestins, faux étudiants, hommes, femmes, enfants... ils arrivent par milliers, affrontant seuls les obstacles au risque de leur vie et de leur liberté, se retranchant ensuite, dans les ghettos-pouponnières de la traite négrière pour sauvegarder le bien précieux de leur identité.**
**Jetés sur le pavé des villes pour une vie soi-disant meilleure, les immigrés finissent par concevoir une égale rancune à l'encontre du pays d'accueil. Ils n'ignorent pourtant pas que le mouvement migratoire a comme aboutissant la société de consommation de masse idéalisée par le libéralisme. A décharge, les migrants y trouvent une possibilité d'accès à des activités que la dérégulation et la déréglementation ont délesté de leurs défenses. Beaucoup de petits commerce et de trafics prospèrent sur ce terreau.**

**Les politiques de la ville l'ont aussi compris. Elles entretiennent les pouponnières de la traite au profit de l'économie (main-d'œuvre, commerce,**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**consommation, exportations) avec l'espoir d'assagir et conquérir cette population (démographie, survie du secteur public et tertiaire...), oubliant volontiers de faire entendre que l'accueil dans l'un n'exonère pas l'exclusion dans l'autre. (Aux Etats-Unis, le président Obama vient d'ouvrir, en 2009, un grand espoir de coopération directe avec les populations des pays pauvres) .**

**b - Les pouponnières de la traite, un scandale social, une fabrique de double-nationalité.**

**Les pouponnières de la traite ont des visages connus : ghettos, quartiers, cités, banlieues... Ce sont les points de chute, de rassemblement et de rayonnement de l'immigration sauvage. Avec Giscard d'Estaing ( Monsieur regroupement familial), la France est passée de l'image des anciens bidonvilles et baraquements pour travailleurs célibataires immigrés, à celle des banlieues et ghettos regroupant les familles immigrées de l'époque post-coloniale. La fonction de ces pouponnières est double : intégrer l'immigré ou, à l'inverse, le marginaliser pour mieux l'exclure.**
**Mais, l'objectif d'intégration est en porte-à-faux : la naturalisation ne crée pas une nationalité française, mais une double-nationalité exacerbée, gardienne des ambitions antagoniques ou rivales des pays parentaux, que les politiques font semblant d'ignorer .**
**De surcroît, les dérapages et l'ambiguïté de l'accueil viennent de l'incapacité politique et administrative d'affronter la différence de problématique entre deux types de pouponnières : le ghetto social et le ghetto ethnique. Le premier mobilise contre l'exclusion et la précarité. Il est plus ancien, conflictuel, mais intégrateur. Le ghetto ethnique en revanche, dresse une communauté étrangère contre l'organisation sociale du pays d'accueil bâtie elle sur une économie locale. Ce ghetto est antagonique et violent dans la défense de son territoire et d'autant plus expansif que la double-nationalité est active et que la désagrégation sociale progresse.**

**Les deux types de ghetto ont en commun de s'appuyer largement sur l'économie souterraine (drogue, délinquance, trafics en tous genres) pour compenser l'insuffisance des revenus officiels ( travail, assistance sociale, petit commerce). Le financement de l'immigration sauvage serait à débattre ouvertement, mais, le pactole intéresse aussi les deux Etats et des politiciens dont la situation dépend de ces soupapes de sécurité .**

**Ce qui est véritablement nouveau dans les ghettos, c'est que l'image de l'effort reste partout pitoyable. La honte est sur celui qui travaille dur, gagne peu et vit mal. La fierté encense la combine, le jeu, la triche, le trafic, l'argent facile. L'exemple des salaires monstrueux et des aides sociales faciles est ravageur.**
**Au fond du ghetto prospère la cour des miracles. Mais, les filles réussissent**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**mieux à l'école et sont plus battantes au travail que les garçons. Le matriarcat fait de la résistance dans une France qui a plutôt besoin de femmes dans le tertiaire.**

### 2 / Déchaînement de l'économie concurrentielle spéculative.

#### a - Les constats :

**Significativement, depuis ces trente dernières années :**

**- la vague migratoire déverse, chaque jour , le tout venant de l'immigration sauvage dans les lieux de précarité et de solidarité .**

**- on a de moins en moins affaire à une immigration de misère et de travail sous contrôle, comme c'était encore le cas peu après l'indépendance des pays colonisés ,**

**- on assiste à une multiplication et une extension sans précédent des pouponnières dans ou autour des villes secouées par la différence persistante de statut social entre les nationaux et les citoyens binationaux ou proches de l'être.**

#### b - L'immigration partout en question :

**-- L'absence de statistiques de gouvernance sociale en Algérie.**

**Les études se rapportant aux structures sociales et aux flux migratoires devraient permettre de radiographier l'économie, d'évaluer l'impact de la concurrence par branches et secteurs, d'ainsi prendre conscience des défauts d'organisation et de fonctionnement et de l'urgence d'inventer de nouvelles formes de partenariat et de coopération entre pays d'accueil et d'origine et de réduire, en conséquence, l'immigration sauvage.**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**-- Le problème sociétal du rôle de la femme en France**

**La femme française, on le sait, ne veut plus être réduite à un rôle de reproductrice de l'espèce ni réduite à l'état de marchandise ni de potiche, mais elle se condamne dans sa quête de fonction sociale nouvelle (et de survie) à être l'égale de l'homme : travailleuse .**
**Or, il se trouve que le libéralisme conjugue habilement les enjeux et les profits de cette métamorphose. Il le fait au nom d'une liberté individuelle prônée par l'idéologie concurrentielle et l'industrie médiatique et, surtout, grâce à une immigration sauvage prise dans les mêmes filets de conditionnement. Sous prétexte de soulager ou valoriser la condition féminine, le libéralisme transfert sur l'immigration les tâches et fonctions délaissées par la femme moderne, y compris celles de l'assise identitaire nationale (emplois, natalité, éducation, culture, assistance...), au cœur de la fonction matrimoniale nationale. Contesté, l'Etat a déserté un combat nataliste pourtant essentiel.**

**-- Les politiques sécuritaires, éducatives et de main-d'oeuvre françaises.**

**Pour réduire les pathologies sociales (notamment contenir les bandes et l'extrémisme religieux) et pour renforcer l'état de droit républicain, on a multiplié les politiques sécuritaires et éducatives de l'intégration en cul de sac. Mais, celles-ci sont mal adaptées aux problématiques sociales, mal appliquées et perturbent l'intégration.**

**Si, par ailleurs, les ressources de l'économie souterraine (drogue, délinquance, trafics) soulagent, en catimini, les caisses de l'Etat d'un effort exorbitant d'assistance en faveur de l'immigration sauvage, elles représentent toutefois un impôt parasite colossal révoltant prélevé sur l'économie locale.**

**Enfin, la contradiction s'aggrave entre, d'un côté, les réductions drastiques d'emplois des opérateurs économiques et, de l'autre, les entrées massives d'immigrés et les régularisations de séjour. Au final, derrière la bonhomie de l'imagerie officielle et le laisser aller d'apparence libérale affiché (régulièrement écornés par les émeutes de quartiers, les bavures policières, la mise à sac des écoles, les incivilités, les agressions et les bavures policières ou politiques), force est de constater que l'économie souterraine et l'opacité du traditionalisme familial amplifient tentaculairement l'appontement et la croissance migratoires, le communautarisme et la double-nationalité.**

## 3/ Légitimité et légalité, condition de la reconstruction

### a - Le primat des valeurs fondatrices de la République

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**En 1792, au seuil de l'ère industrielle, la Révolution française proclamait la République, dont la France et l'Algérie sont aujourd'hui légataires et dont toutes deux ont fait leur légitimité et leur légalité. Aujourd'hui, au seuil de la mondialisation et pour les mêmes raisons qui ont conduit à l'identité républicaine, l'immigration et les pays parentaux sont placés au cœur d'un même combat contre les disparités sociales et la surexploitation.**

**A l'époque, la doctrine française avec St Simon, Fourrier, L. Blanc, Proudhon… blâmait, déjà, les débordements de la concurrence et du profit capitaliste et dénonçait le culte de l'individualisme économique théorisé par A. Smith, apôtre anglais du capitalisme libéral productiviste, élargi ensuite par J. Stuart Mill et l'Ecole classique. Pour la doctrine, en effet, si la révolution de 89 avait certes magnifié la liberté individuelle, l'identité républicaine, héritière du siècle des lumières, concevait néanmoins que le libre-échange et la concurrence devaient être régulés … par les corporations, l'Etat ou les syndicats.**

**b - Conscience et cohérence du combat de justice.**

**La création, par une coopération volontariste, d'un cercle de développement défensif rassemblant les pays ex-colonisés et garantissant une immigration ''autrement'', implique, ainsi, de :**

**a/ en France, mettre fin à l'immigration sauvage , supprimer les chancres entretenus par les politiques pouponnières de la ville (banlieues, cités, quartiers, ghettos..), condamner la manipulation outrageante des codes de nationalité en vue de blanchir les hold-ups répétés de nationalité, condamner l'apologie de l'intégration en cul-de-sac (même la haine du pays d'origine ne fait pas l'amour du pays d'accueil).**

**b/ en Algérie, dénoncer les politiques de croissance économique sans gouvernance sociale, réévaluer l'appontement des marchés, transformer les difficultés de la population en projet de développement.**

**Si la culture porte, certes, les séquelles d'un passé à ne pas oublier, la roue de l'histoire économique a toutefois tourné. Avec la mondialisation, le nationalisme a changé d'ennemi et de dimension. L'appareil industriel érigé depuis 1962 ne compense pas les différentiels de croissance entre pays et monnaies. Le développement et les échanges ont été poussés sur le chemin de la croissance spéculative. Revenus, salaires, consommation, éducation et bien-être forment le carcan d'une économie artificielle, née de, par et pour la rente pétrolière. On a fini par inverser l'équation de croissance. Le profit, produit final, tente vainement de restaurer la productivité des appareils de production et d'administration sans s'interroger sur sa finalité, sa méthode, son modèle.**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**c/ Au bout de la chaîne de l'immigration, mettre en garde la jeunesse éveillée, objet de convoitise des partis politiques en quête d'électorat oui-ouisme, incapable majoritairement, d'idéologiser son intronisation en termes de progrès et de lutte politique, comme s'il fallait toujours bien séparer le milieu familial des valeurs de la société civile et ré-ancrer un conflit initial non résolu, de peur de compromettre ou de trahir les siens. Elle ne se bat pas pour un projet de société libre, mais pour hisser en bloc l'immigration et son cadre social dans le pays d'accueil. Elle se bat contre le rejet des autres, pas pour l'intégration des siens. La citoyenneté n'est qu'une arme de conquête, de consolidation du communautarisme, pas un lieu de rencontre et d'échange apte à rendre la vie républicaine conviviale.**

## THESE 6 - ELEMENTS DE DOCTRINE (MIXITE ET COPARENTALITE)

### 1/ Renforcer et globaliser le positionnement mixte

**A la veille de 2012, la correction de la dérive de la décolonisation et des dérèglements du développement national postule :**

**- sur le plan économique, de privilégier la croissance compétitive par rapport à la croissance concurrentielle, qui hiérarchise et confronte pays, cultures et populations.**

**- sur le plan social, lutter contre l'exclusion, les inégalités et les haines culturelles.**

**- sur le plan politique, de dépasser la contradiction capitalisme-socialisme laminée par la convergence des modèles et des politiques économiques. La défense des systèmes identitaires, et parmi eux de l'espace social franco-algérien, s'impose face à des blocs économiques que la croissance concurrentielle rend de plus en plus agressifs et manipulateurs.**

### 2/ Donner du sens et ouvrir des perspectives à la coparentalité.

**Cinq voies d'action et de réflexion s'ouvrent à la coparentalité sans conjugalité :**

**- Le Traité de coopération-développement est une voie, qui ne rejette pas les acquis des phases précédentes (protectionnisme et ouverture au marché). Il valorise le rassemblement, la coopération et la défense face au pillage mondialisé de l'économie sociale.**

**- La gouvernance sociale comme tamis des conditions sociales et**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**territoriales des objectifs de croissance économique, placé sous tutelle du Parlement.**

**- L'immigration ''autrement'' est une immigration CONVENUE visant à mettre au service du pays partenaire des moyens humains et matériels en vue d'exploiter ou co-produire dans l'un ou l'autre pays des biens et richesses prioritaires (mise en valeur du Sahara en Algérie, formation et entreprises industrielles et agricoles en France, commerce extérieur... ). Elle impose au pays d'origine le devoir de protéger la dignité et le retour de ses ressortissants et interdit la nationalisation des émigrés par le droit du sol dans l'autre pays. La jeunesse algérienne en saura gré à ses nouveaux gouvernants.**

**- apaiser les relations bilatérales, combattre les haines culturelles entretenues depuis l'indépendance, restaurer l'enseignement du français et la formation professionnelle en Algérie, créer une université de langue arabe et des laboratoires de recherche en France .**

**- ouvrir l'espace social de la population mixte et supprimer, en contrepartie, la binationalité, créer la Province française manquante, entité symbolique non territoriale, apte à ancrer la population mixte et défendre les droits citoyens à égalité avec les autres provinces.**

**3/ Elections françaises 2012. Un enjeu majeur à poser.**

**- ou, la France libérale , oublieuse de l'ex-Empire, devient un simple comptoir commercial, une manière de vivre, de parler et de penser en voie d'absorption, et d'effacement , au sein d'une Union Européenne dominée par les finances de l'Angleterre (et son Commonwealth) et l'industrie de l'Allemagne (et ses Marches de l'Est).**

**- ou, la France révolutionnaire, balayant ceux qui occultent la question vitale et cruciale d'un grand projet de société, choisit :**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

**- soit, d'accueillir tous ceux de l'ex-Empire qui veulent rejoindre l'hexagone et devenir Français, et, elle doit, en conséquence, s'ingénier à préparer, à la fois, une réforme constitutionnelle majeure visant à représenter les nouveaux arrivants, et un plan Marshall d'accueil et d'intégration de cet apport pour une France multiraciale, multiconfessionnelle et multiculturelle, sous peine d'imploser et se décomposer. Quelque 130 millions de citoyens français à l'horizon 2050 le justifie. Mais l'Allemagne et l'Angleterre s'opposeront à l'expansion rapide d'un partenaire turbulent qui engendrera un nouveau Bonaparte.**

**- soit, de renégocier sa position au sein de l'Europe tenant compte du cercle de développement formé par les pays de l'ex-empire et du Traité de coopération-développement imposant le respect de la nationalité et de l'identité de chacun.**

**Benammar Christian**
**Licencié en sociologie**
**Diplômé de l'ENA (Alger)**

**PS :**

**L'analyse de cette contribution s'articule au constat de la formation à répétition, de bulles spéculatives gigantesques générées sans obstacles (!) par les places boursières sur l'or, le pétrole, les technologies, les valeurs industrielles, immobilières et financières en Europe, en Asie et aux USA, entre 1980 et 2008.**

**http://www.wikio.fr/" target="_blank">**

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés